



DROIT, ECONOMIE, GESTION

# DU Auditeur d'enfants et adolescents



Durée  
1 an



Composante  
UFR de droit,  
sciences  
politiques et  
sociales

## Présentation

Le DU « Auditeur d'enfants et d'adolescents » s'articule autour de huit modules, selon un planning adapté aux contraintes professionnelles.

### # Maîtriser le cadre juridique et déontologique :

Les modules 1 (droits de l'enfant) et 2 (déontologie et mission de l'auditeur) portent sur le cadre juridique et déontologique de l'audition. Être auditeur de mineur implique de connaître les textes nationaux et internationaux liés aux droits de l'enfant et, notamment, à son droit de participer aux décisions qui le concernent. Mais cela implique également de respecter une déontologie, impliquant neutralité, bienveillance et indépendance, respect de la confidentialité des échanges, respect de l'autorité parentale et du principe du contradictoire.

### # Appliquer une méthodologie d'audition adaptée à l'âge et situation du mineur :

Les modules 3 (l'auditeur, une posture spécifique), 4 (psychologie et développement de l'enfant et l'adolescent) et 5 (analyser le contexte psycho-social) délivrent - par une approche théorique mais aussi pratique avec des exercices de mise en situation - les outils permettant d'appliquer une méthodologie de l'audition adaptée à l'âge et au contexte psycho-social du mineur.

### # Maîtriser le cadre institutionnel du recueil de la parole du mineur :

L'auditeur d'enfants et d'adolescents intervenant dans un cadre judiciaire mais aussi extra-judiciaire, les modules 6 (recueil de la parole de l'enfant et adolescent dans le cadre extra-judiciaire) et 7 (recueil de la parole de l'enfant dans le cadre judiciaire) permettent d'identifier les contextes dans lesquels un mineur peut être entendu, afin que sa parole soit prise en compte dans des décisions qui le concernent ; ces modules délivrent les outils tant théoriques que pratiques afin de réaliser dans chaque situation une procédure d'audition adaptée.

### # Communiquer efficacement et gérer les situations complexes

Le module 8 (situations d'alerte et d'urgence) porte sur les procédures relatives aux situations d'alerte et d'urgence et les mesures à adopter en rapport avec celles-ci.

- Chaque module peut être suivi indépendamment des autres et donne lieu à un contrôle des connaissances acquises. La validation de chaque module est constatée par la délivrance d'une attestation.
- Pour valider l'ensemble du diplôme, les différentes sessions de formation devront avoir été suivies. Le stagiaire doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à chacune des deux épreuves organisées en fin d'année : une épreuve écrite de déontologie et une épreuve orale - présentation



d'une audition type (délégation judiciaire ou amiable) ou présentation sur un sujet relatif à l'audition d'enfant en lien avec un module délivré.

## Objectifs

- Tout mineur capable de discernement dispose aujourd'hui du droit à être entendu et à participer aux décisions qui le concernent, que ce soit dans un cadre judiciaire ou extra-judiciaire. Toutefois, si l'enfant a le droit d'exprimer son opinion, ses sentiments et ses besoins, il a une vulnérabilité propre : c'est pourquoi recueillir sa parole est une tâche délicate qui ne s'improvise pas, mais qui nécessite au contraire des compétences, donc une formation spécifique.
- Par la grande diversité des intervenants - enseignants-chercheurs et professionnels appelés à intervenir auprès du mineur, le Diplôme d'université « Auditeur d'enfants et d'adolescents » délivre les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'auditeur, tout en faisant bénéficier les stagiaires de la richesse de l'expérience de professionnels s'inscrivant, chacun avec leur fonction, dans un collectif autour du mineur

Le diplôme « Auditeur d'enfants et d'adolescents » est honoré du parrainage de Mme **Perrine Goulet**, députée, Présidente de la délégation parlementaire aux droits des enfants et de **M. Mohamed BOUHAFSI**, journaliste, chevalier de l'Ordre national du Mérite.

## Admission

### Conditions d'admission

Période de candidature : **Du 08 décembre 2025 au 08 février 2026.**

Les dossiers de candidature se font sur [Ecandidate](#).

Calendrier

Les cours sont dispensés des mois de février à décembre, un vendredi et samedi par mois sur le site de Villetaneuse.

Les enseignements sous forme de cours magistraux sont proposés en format hybride ; en revanche, les enseignements sous forme de travaux dirigés n'ont lieu qu'en présentiel.

**Tous les cours sont obligatoires.** Un contrôle d'assiduité est réalisé.

## Modalités d'inscription

**la sélection se fait sur examen d'un dossier de candidature (CV et lettre de motivation).** Les responsables du diplôme se réservent la possibilité de convoquer le candidat en vue d'un entretien :

**Niveau de diplôme requis** : être titulaire d'un niveau Master (niveau Bac+3 validé); pour les candidats en mesure de justifier de 3 ans d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme, accès possible en validation des acquis de l'expérience professionnelle.

### Public admis à s'inscrire :

En formation continue : professionnels intervenant dans le domaine de la justice (avocats, magistrats, médiateurs, administrateurs ad hoc, notaires...), du maintien de l'ordre (policiers, gendarmes), de l'éducation nationale (enseignants, conseillers principaux d'éducation, directeurs d'établissement, assistant(e) social(e), psychologue de l'éducation nationale, assistants d'éducation et de vie scolaire ...), du champ social (éducateurs, assistants de service social, responsables et bénévoles d'association...), de la santé (médecins, infirmiers, psychiatres, psychologues, personnels des établissements médico-sociaux, orthophonistes...).

**Sous réserve de places disponibles et uniquement en inscription supplémentaire à une inscription principale en Master, en formation initiale** : aux étudiants inscrits en Master (en droit, psychologie, sociologie, médecine...) dans une université ou un établissement public de l'ESR.



**POUR CANDIDATER :**  <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

**Frais de formation :** Tarifs 2025-2026 • Tarif professionnel : Frais de formation 2500 euros / Frais d'inscription 254 euros • Tarif étudiant : Frais de formation 1000 euros • Tarif modulaire (inscription pour un module) : 850 euros  
Prise en charge : pour une possibilité de financement de la formation se rapprocher des DRH pour une prise en charge totale ou partielle : [reprise-etudes-ftlv@univ-paris13.fr](mailto:reprise-etudes-ftlv@univ-paris13.fr)

## Contacts

---

### Contacts

#### Responsable(s)

Dominique Hiebel

---

### Autres contacts

Comité pédagogique

**Thierry Baubet**, Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

**Valérie Depadt**, Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles

**Benoît Gras**, Juge aux affaires familiales au tribunal judiciaire de Montpellier

**Didier Guével**, professeur émérite de droit privé et sciences criminelles

**Dominique Hiebel**, professeure d'histoire du droit

**Maître Séverine Millet**, avocate, auditrice d'enfants et d'adolescents